

# **Ecole Communale Camille Depinoy**

## *Projet d'établissement*



**Rue de Tournai, 1**

**7520 Templeuve**

**069/35.13.63**

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

### **Décret définissant les missions prioritaires de l'Enseignement fondamental**

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

### **Décret « Ecole de la réussite »**

Mise en place d'une organisation en cycles permettant à chaque enfant:

- de parcourir la scolarité d'une manière continue, à son rythme et sans redoublement, de la troisième à la sixième année de l'enseignement primaire;
- de réaliser sur ces périodes les apprentissages indispensables en référence à des socles de compétences définissant, après concertation avec les organes représentatifs des Pouvoirs organisateurs, le niveau requis des études.

### **Décret du 11/07/2002**

Assure une formation en cours de carrière à tous les enseignants.

### **Circulaire du 10/08/1998**

- ✓ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième année.
- ✓ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
- ✓ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation.
- ✓ Distinguer évaluation sommative et certificative.

### **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur**

## Objectif prioritaire

L'élève acteur de ses apprentissages

### 3 axes principaux

-  La pédagogie active
-  Le travail en cycles
-  L'évaluation formative

### Nos méthodes au quotidien

Notre établissement est situé au cœur d'un parc verdoyant qui permet à nos équipes pédagogiques l'exploitation pluridisciplinaire. Nous mettons l'accent sur un enseignement croisé entre la nature et les technologies actuelles.

- ✓ La mise en œuvre de situations d'apprentissages motivantes

Les situations problèmes, les défis et le questionnement permettent aux élèves de toutes les classes d'être engagés personnellement dans une action donc, concernés et impliqués. La participation au groupe entraîne un apprentissage de la vie sociale et du savoir être.

- ✓ La mise en œuvre du travail en cycles, en groupes

Les élèves, dès la première maternelle, sont mis dans des situations qui les incitent à concevoir un projet et à le mettre en œuvre. Par le jeu, l'observation, la recherche, l'émission d'hypothèses, la manipulation, l'expérimentation, l'élève devient acteur de son apprentissage et rédige ses synthèses sur base de ses propres observations.

Dans le cycle 5/8, la méthode de lecture des Alfes est mise en place dès la troisième maternelle et jusque fin de deuxième primaire. Des sorties et activités sont programmées plusieurs fois dans l'année (cinémas, musées, visites), les élèves profitent du cycle 5/8 pour développer leur esprit critique et élaborer une opinion sur les sujets exploités.

Les classes de troisième et quatrième privilégient le travail de la lecture sur base de livres récents et variés afin de favoriser la lecture plaisir, le rallye lecture et l'étude d'un ouvrage ou auteur précis.

Les classes de cinquième et sixième primaires collaborent avec l'Athénée Royale Jules Bara pour son rallye lecture.

- ✓ La mise en œuvre de la collaboration ; la communication

Une collaboration et une communication entre les différents intervenants du système éducatif : enfants, parents, enseignants, direction, inspection, PMS, PSE, PO ainsi que les logopèdes et tout intervenant lié à l'élève est mise en place

Par :

- Le cahier de communication
- La collaboration du PMS qui facilite l'approche des problèmes rencontrés et apporter un soutien efficace lorsque le besoin se fait sentir
- La communication des projets et règlement de l'école
- Le PSE met en place la promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

Pour :

- Contribuer à souder le triangle famille, école, enfant.

- ✓ La mise en œuvre de la différenciation ; la continuité

- Notre établissement renforce l'apprentissage en fonction des forces et des faiblesses de chacun. La pédagogie différenciée est mise en place sous différentes formes telles que le matériel de manipulation concret mis à disposition de l'élève, accès à des référentiels selon les besoins de chacun, adaptation de supports, tableaux interactifs,...
- La communication entre les membres de l'équipe via les concertations permet la mise en commun des ressources.
- Cette communication débouche sur la continuité des apprentissages de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire. Notre continuum pédagogique met l'accent, sur le langage afin que la production d'écrit s'en trouve enrichie ainsi que sur l'éveil scientifique afin de susciter et valoriser le questionnement.
- Les aménagements raisonnables sont mis en place pour les élèves à besoins spécifiques après la tenue d'un conseil de classe incluant les professionnels de la santé qui entourent l'enfant, le titulaire, les parents, le CPMS et la direction. Un suivi régulier est instauré pour chaque intervenant. Toutes les interventions sont cautionnées par des notes ou un rapport et sont classés dans le dossier individuel de l'élève. L'infrastructure scolaire dont nous disposons, pourrait permettre l'intégration d'élèves à mobilité réduite.
- Tout enfant présentant des difficultés ponctuelles d'apprentissage se voit proposer un travail différencié, des explications supplémentaires par son titulaire ou toute autre personne habilitée à le faire au sein de l'établissement. Du matériel de manipulation peut être prêté ou conseillé par l'école pour aider l'enfant à réaliser les travaux à domicile

✓ La mise en œuvre de l'autonomie et la rigueur

- Notre pédagogie active et notre travail de groupe permettent à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages. L'élève est mis en questionnement. Le processus de recherche, ainsi mis en place, va développer son autonomie et permettre l'entraide, la collaboration et le travail d'équipe. Pour élaborer ses synthèses, l'enfant fera appel à sa créativité. Cette démarche est utilisée dans toutes les disciplines. Elle assure la maîtrise pour tous des compétences et des connaissances de base qui conduiront les élèves à devenir des adultes armés et responsables.

✓ *L'évaluation formative*

- Dans la perspective de l'école de la réussite, elle sert aux éventuelles remédiations et dépassements. En maternelle, une observation fine du développement de l'élève tant sur le plan social, psychomoteur, qu'au niveau des apprentissages,... est menée tout au long de la scolarité et évaluée deux fois par an. En cas de soucis, les parents sont informés et invités à prendre contact avec le CPMS qui peut apporter son soutien pour des tests plus précis. En primaire, l'évaluation formative est pratiquée durant toute la scolarité. Un bilan annuel est posé en juin. Une évaluation certificative est effectuée en fin de deuxième et en fin de sixième.

✓ L'ouverture au monde culturel et sportif

L'école se veut un lieu ouvert sur le monde qui l'entoure.

- La visite des musées, de la chèvrerie, des expositions...
- Les classes maternelles et certaines classes primaires fréquentent régulièrement la bibliothèque du village
- Participation à la braderie annuelle de Templeuve et toutes manifestations organisées par les associations du village
- La participation à diverses activités sportives : semaine psychomotricité, accoutumance à l'eau dès la maternelle, cycles piscine en primaire, initiation au handball, course d'orientation...)
- La rencontre d'artistes (musiciens, écrivains,...)

Ces activités permettent à chacun de développer son comportement critique, d'appréhender le monde extérieur et mieux le comprendre.

Les frais relatif aux activités culturelles ne dépassent pas 100€.N'entre pas en compte les classes vertes et les classes de neige.

- ✓ La créativité

**Au-delà de l'enseignement, la vocation de notre école est d'éduquer, de faire grandir chacun afin qu'il trouve sa place.**

**Notre école prépare l'élève à devenir un citoyen responsable et autonome en le sensibilisant :**

**- Au respect de soi et des autres**

- L'élève se voit proposer gratuitement des fruits le mercredi (sous réserve de l'obtention du subside annuel)
- Il est invité à boire de l'eau régulièrement afin de garantir sa bonne hydratation
- Des repas équilibrés et variés élaborés par une diététicienne sont proposés le midi avec participation payante
- En classe d'accueil et en première maternelle, une sieste est organisée afin de répondre aux besoins physiologiques de l'enfant.

**- Au respect des consignes et des règlements**

- Règlement d'ordre intérieur (remis lors de l'inscription et soumis à la signature des parents)
- Règlement de la classe et charte de la cour de récréation mis au point avec les élèves

**- Au respect des lieux et du matériel**

**La société, l'économie, la planète font face à des défis sans précédents. Les relever nécessite de trouver des solutions innovantes.**

**Nous avons la volonté de former des individus créatifs en pensée et en comportement, des citoyens et des acteurs économiques du 21<sup>e</sup> siècle ; au-delà d'une nécessité éducative, c'est un enjeu économique et social.**

**Nous tentons de former une nouvelle génération qui soit plus créative qui permettrait de développer des compétences de travail collaboratif, d'ouverture et de confiance en l'autre nécessaires à l'expression du potentiel individuel et collectif.**

